



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Chèques vacances pour les retraités de la police

Question écrite n° 14133

Texte de la question

M. Gérard Leseul interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la suppression des chèques-vacances pour les retraités de la police, en vigueur depuis le 1er octobre 2023. Cette mesure affecte directement les retraités de la police, mettant en lumière une profonde injustice et un manque de considération envers ceux qui ont servi le pays avec dévouement. La motivation officielle de cette suppression, à savoir la réalisation d'économies estimées à 10 millions d'euros, semble dérisoire au regard de la situation parfois précaire dans laquelle vivent les citoyens retraités. Cette démarche suscite une grande incompréhension au sein de la communauté des retraités de la police, d'autant plus que les tentatives d'engager un dialogue constructif avec les pouvoirs publics sont restées sans réponse. À la lecture des informations portées à ma connaissance, les syndicats et le pôle des retraités de la fonction publique ont exprimé leur vive préoccupation face à cette mesure. Les retraités eux-mêmes ont manifesté leur mécontentement devant les institutions compétentes. Malgré ces multiples actions, aucune procédure n'a encore permis de faire évoluer la position Gouvernementale. Les retraités, en particulier les plus fragiles, utilisaient auparavant les chèques-vacances pour accéder à des moments de repos bien mérités. Cette suppression les prive d'une opportunité précieuse et risque d'avoir des répercussions sur leur bien-être général. Il est également crucial de prendre en compte le rôle actif qu'ils jouent dans la société, en soutenant financièrement leurs familles, en contribuant à la garde de leurs petits-enfants et en formant l'essentiel du poumon associatif du pays. Il l'interroge pour avoir connaissance des mesures qui pourraient être mises en place pour rétablir l'accès aux chèques-vacances pour les retraités de la police.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14133

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 décembre 2023](#), page 11669

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)